



## PARQUET DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS

Paris, le samedi 21 octobre 2023

### Communiqué de presse de la procureure de la République

Repéré à **partir de l'année 2020**, le groupe de rançongiciel Ragnar a pris pour cible de nombreuses entreprises d'envergure internationale, infectant leurs systèmes informatiques et chiffrant leurs données. Les rançonneurs exigeaient de leurs victimes le paiement d'une rançon importante, en échange de la clé de déchiffrement, allant de 5 à 70 millions de dollars. Le groupe Ragnar compte environ **168 victimes** réparties à travers le monde.

Afin de mettre fin à ces agissements, une opération internationale à l'encontre du groupe de rançongiciel Ragnar a été menée au cours de la semaine du 16 octobre 2023 par la France (Commandement de la gendarmerie nationale dans le cyber espace C3N), l'Allemagne (Landeskriminalamt Sachsen et Bundeskriminalamt) et les Pays-Bas (Politie), en concertation avec les Etats-Unis (FBI Atlanta) et l'Italie (Polizia di stato et Polizia postale), et avec l'appui de la République Tchèque (National Counterterrorism, Extremism and Cybercrime Agency), de l'Espagne (Guardia civil), de la Lettonie (Policija - Cybercrime Enforcement Department), de l'Ukraine (Cyber Police Department of the National Police of Ukraine) et du Japon (National Police Agency).

Cette opération d'ampleur s'est traduite, d'une part, par une action sur l'infrastructure servant au fonctionnement du groupe de hackers et d'autre part, par des interpellations, perquisitions et auditions réalisées simultanément en France, Ukraine, Espagne, Lettonie et République Tchèque. Cette étape importante dans la lutte contre le groupe de rançongiciel Ragnar s'est concentrée d'un point de vue technique sur l'identification et l'arrêt d'une partie des serveurs utilisés par le groupe, notamment ceux dédiés à l'exfiltration ou la publication des données. L'opération s'est poursuivie par 6 auditions et 4 perquisitions puis la saisie de cryptomonnaies de membres d'intérêt du groupe situés en France, Espagne, Lettonie, République Tchèque.

Plusieurs réunions de coordination entre les pays, tenues au sein de l'agence EUROJUST, ont permis de coordonner les opérations. Une task force internationale a été créée au sein de l'agence EUROPOL à l'initiative de la France, et a permis d'obtenir son soutien technique et opérationnel durant les opérations.

En France, une enquête préliminaire visant les agissements du groupe Ragnar a été ouverte au mois de septembre 2020 par la section J3 du Parquet de Paris, suivant la première attaque en **rançongiciel** du groupe Ragnar à l'encontre d'une entreprise multinationale française.

Une information judiciaire contre X a été ouverte le 11 août 2023 des chefs d'extorsion en bande organisée, d'association de malfaiteurs en vue de commettre un crime ou un délit, d'accès, maintien dans un système de traitement automatisé de données avec la circonstance qu'il en est résulté une altération du système, introduction, modification frauduleuse de données contenues dans un système de traitement automatisé de données, entrave au fonctionnement d'un système de traitement automatisé de données, blanchiment en bande organisée desdits délits. **A ce jour, 10 victimes françaises ont été recensées.**

Cette opération d'envergure internationale s'inscrit dans la continuité des opérations menées par la France aux côtés des Etats-Unis et du Canada, ayant conduit à l'interpellation au Canada de Mikhail Vasiliev en octobre 2022, affilié du groupe Ragnar, et aux opérations menées en Ukraine en septembre 2021.

Ce vendredi 20 octobre 2023, le principal intéressé, ressortissant russe et résidant habituellement en République Tchèque, soupçonné d'être développeur pour le groupe Ragnar, a été déféré devant les juges d'instruction du tribunal judiciaire de Paris. Il a été mis en examen du chef d'association de malfaiteurs en vue de commettre un crime ou un délit et placé en détention provisoire.

Les investigations vont se poursuivre afin de permettre l'identification et l'interpellation d'autres membres du groupe, sur la base des éléments collectés lors de cette phase opérationnelle.

La procureure de la République

Laure BECCUAU

**Contact presse :**

01 44 32 68 10

[scom.parquet.tgi-paris@justice.fr](mailto:scom.parquet.tgi-paris@justice.fr)